

Ordre du jour de la réunion du

Groupe de Travail Sur Pêche Illicite, Non Déclarée et Non Réglementée (INN)

15 septembre 2022

 [Hemicycle du Conseil Départemental de Mayotte](#)

(rue de l' hôpital, n°8, 97600 Mamoudzou, Ilê de Mayotte)

13:30-15:30 (heure locale)

13h30

- Session de bienvenue du président du groupe de travail – M. Leonard Ragnauth (CRPMEM Guyane FR);
- Informations administratives – Secrétaire Général :
- Adoption de l'ordre du jour

13h40

- Market Advisory Council - Pierre COMMÈRE : « *Cadre législatif pour le marché de la pêche et de l'aquaculture : pêche INN, contrôle des pêches, normes de commercialisation et information des consommateurs* »

14h00

- Questions et réponses

14h30

- Commission Européenne : « *Stratégie de la Commission Européenne pour prévenir la pêche INN, dans les Régions Ultrapériphériques* » (information écrit)

14h50

- Questions et réponses

15h20

- Autres sujets